BISCHWILLER

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Je soussigné,

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville
N° de téléphone : E-mail :
Agissant pour le compte de[1] :

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'accorder une autorisation de débit de boissons temporaire :

Date(s) :
Lieu de la buvette :
A l'occasion de :
Horaires de la buvette : de à
de à

Pour y débiter des boissons comprises dans les groupes 1 et 3 tels que le définis l'article L.3321-1 du Code de la Santé Publique, c'est à dire les boissons sans alcool tels que : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat et les boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Bischwiller le,

Signature :

[1] : À compléter s'il s'agit d'un organisme ou d'une association